



# **BELGIQUE**

**- SEGMENT A HAUT NIVEAU DU CONSEIL  
ECONOMIQUE ET SOCIAL -  
NATIONS UNIES**

**DEBAT GENERAL**

New York, 30 juin 2005

**ALLOCUTION DU MINISTRE DE LA  
COOPERATION AU  
DEVELOPPEMENT  
DU ROYAUME DE BELGIQUE**

**S.E.M. ARMAND DE DECKER**

*Vérifier au prononcé*

Monsieur le President;  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un réel privilège que de pouvoir m'adresser à vous alors que l'ensemble du système des Nations Unies s'apprête à connaître dans les prochains mois des évolutions majeures.

En septembre prochain, le Sommet du Millénaire Plus 5 réunira ici même à New York l'ensemble de la communauté internationale.

Il conviendra alors d'établir un premier bilan des résultats enregistrés à mi chemin, d'en tirer les leçons et de prendre d'urgence les décisions qui s'imposent.

A mes yeux, l'adoption des huit Objectifs de Développement du Millénaire est une des plus belles et des plus intelligentes décisions contemporaines.

Elle a, en effet, permis une véritable révolution qualitative de l'approche de la cohabitation humaine.

Elle a aussi créé, comme le disait récemment à Bruxelles Bronislaw GEREMEK : la "culpabilité de l'indifférence" face à la misère du monde.

Il est remarquable que le passage du Millénaire ait amené les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays représentés aux Nations Unies à se fixer pour objectif commun de réduire, ensemble, de moitié la grande pauvreté et d'améliorer la qualité de vie dans les pays pauvres de la planète.

Les Objectifs de Développement du Millénaire ont fait changer la nature même de l'aide au développement.

En effet, leur caractère universel et transversal pousse - tant les responsables des pays riches que ceux des pays pauvres - à intégrer l'aide au développement - autrefois somme toute essentiellement caritative - au centre d'une véritable stratégie mondiale de la solidarité Nord-Sud, au coeur d'une démarche visant à renforcer la stabilité et la sécurité du monde.

Aujourd'hui, le développement est bel et bien devenu une nécessité politique impérative.

Monsieur le Président,

Tout comme ses partenaires de l'Union européenne, la Belgique est favorable à un ordre international qui repose sur un multilatéralisme efficace susceptible, *in fine*, d'assurer non seulement l'égalité d'accès aux biens et services de base mais aussi une véritable égalité des chances et un même respect pour chaque être humain.

La "gouvernance globale" que les Nations Unies appellent de leurs vœux suppose avant toute chose un renforcement des institutions et des pratiques multilatérales et, surtout, une volonté et une capacité commune de mettre en oeuvre - avec une efficacité démontrée - les règles et les décisions prises par les institutions multilatérales.

Dans tous les débats contemporains sur la "globalisation", le même constat revient systématiquement : il n'y aurait pas vraiment de vision "globale" des grands défis économiques, sociaux et environnementaux de nos sociétés de plus en plus globalisées.

Il existe, bien sûr, une multitude de groupements de pays rassemblés en “G groupes” de différents formats et de débats plus ou moins informels se déroulant entre Davos et Porto Allegre, mais la question de la légitimité globale de ces configurations reste posée.

C'est pourquoi je suis de ceux qui estiment qu'il importe de restituer, sans tarder, à l'ONU sa capacité d'“arbitrage” universel des grandes questions de notre temps, à commencer par le développement et la réduction de la pauvreté.

Chacun d'entre nous en conviendra : en cela, l'ONU a déjà au moins une “ardeur d'avance” puisque les grandes conférences des années '90 et le Sommet du Millénaire forment un acquis bien réel, légitime et incontournable.

Monsieur le Président,  
Excellences ,  
Mesdames et Messieurs ;

Dans la Déclaration du Millénaire adoptée en 2000, les Chefs d'Etat et de gouvernement se sont mis d'accord pour renforcer le Conseil Economique et Social.

Pourtant, le rapport des personnalités éminentes en préparation du Sommet de 2005 stipule à juste titre que - et je cite – *“le pouvoir de décision en matière de coopération économique et sociale a depuis longtemps quitté les Nations Unies”*.

A tous égards, ce constat est à mon sens regrettable et dommageable à l'efficacité de l'ensemble du système multilatéral.

Ce même rapport des personnalités de haut niveau souligne, par ailleurs, que ce sont bien la pauvreté et les inégalités économiques et sociales qui constituent les principales menaces pesant sur la stabilité et la sécurité mondiales.

La réalisation des objectifs du Millénaire dans les meilleurs délais constitue, dès lors, le principal défi auquel nous sommes confrontés.

C'est pourquoi, au plan institutionnel, la Belgique se réjouit de la création d'une future « Peace Building Commission » - qu'elle soutiendra le moment venu - afin de gérer plus efficacement la situation dans les pays fragilisés par les conflits.

Mais le défi du développement dépasse, bien-sûr, largement le cadre des seuls pays sortant d'un conflit et nécessite, me semble-t-il, un monitoring constant à l'échelle mondiale de l'évolution économique, sociale et du développement de la planète.

C'est dans ce contexte particulier et sous l'impulsion de Monsieur Louis MICHEL, aujourd'hui Commissaire européen et à cette époque Ministre belge des Affaires étrangères, que la Belgique avec l'Allemagne proposait en 2004 d'alimenter la réflexion en cours par une initiative en vue d'une réforme pragmatique du Conseil Economique et Social afin de faire de celui-ci un instrument multilatéral efficace, en phase avec les nouveaux défis posés par la globalisation.

L'idée centrale de la réforme proposée conjointement avec l'Allemagne était de reformer le Conseil Economique et Social de l'intérieur.

Monsieur le Président;

Alors que les problématiques de développement et de l'aide humanitaire se sont incroyablement compliquées ces dernières années, nécessitant des actions rapides et efficaces, il me paraît suranné qu'un organe aussi important que le Conseil Economique et Social des Nations Unies continue à ne siéger qu'une fois par an.

C'est pourquoi je suis résolument en faveur de la création au sein du Conseil Economique et Social d'un Comité de gestion restreint et permanent.

Il me paraît par ailleurs injustifié que le Conseil Economique et Social continue de privilégier pour l'instant des thématiques très vastes et ne soit toujours pas en mesure, lorsque l'actualité et l'urgence l'exigent, de concentrer ses efforts sur des cas concrets de pays ou de situations critiques.

Afin de promouvoir un développement humain de qualité et durable, et parce que Paix-Sécurité et Développement Economique, Social et Environnemental sont tellement liés, il importe de systématiser l'interaction entre l'ECOSOC et le Conseil de sécurité ainsi que de renforcer encore les relations avec les Institutions de Bretton-Woods et l'Organisation Mondiale du Commerce.

Enfin et tenant compte du caractère universel et transversal des Objectifs de Développement du Millénaire, je propose la création - au sein du Conseil Economique et Social - d'un organe permanent de suivi de leur mise en oeuvre qui ferait régulièrement rapport à la communauté internationale. Pareil organe devrait travailler en parfaite collaboration non seulement avec le Conseil de sécurité mais aussi avec la future "Peace Building Commission" dont l'installation sera, je l'espère, décidée en septembre prochain.

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs ;

Face aux enjeux qui se présentent à nous, je formule le souhait que les Nations Unies trouvent la force et la détermination nécessaires pour se doter dans les meilleurs délais des structures modernes dont la gestion du monde a un indiscutable besoin.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.